



10161 - L'achat et la vente des actions des sociétés par le biais de la banque

question

Voici un homme qui achète des actions dans des sociétés dont les activités sont licites ; il les achète avec son propre argent par l'entremise de la banque dont il utilise les instruments contre la perception d'une somme déterminée sur toute action achetée ou vendue par le client, puisque la banque et ses mécanismes servent d'intermédiaires dans cette opération.. Est-ce que cela est permis ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

J'ai soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Sahih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et il y a répondu en ces termes : **Oui, c'est un salaire** .